

 **Amphithéâtre Alain Beretz**  
**Nouveau Patio**

**20A Rue René Descartes,**  
**67000 Strasbourg**

L'objectif de cette manifestation scientifique sera de déterminer de quelle manière les religions et plus particulièrement la religion musulmane, mettent en œuvre leur système normatif en France dans une perspective comparative en retenant les religions catholique, protestante et juive. Une attention toute particulière sera portée aux résolutions et solutions dégagées par les institutions religieuses lors de frictions ou d'éventuelles collisions entre le droit étatique et les droits religieux. Cette investigation permettra de mesurer les différences et les convergences se dégageant entre les différentes religions et de préciser quelles sont les limites fixées par le droit national et le droit international.

Responsable scientifique **Francis Messner**

# LA LOI DE DIEU EST-ELLE SUPÉRIEURE À LA LOI DES HOMMES ?

---

1 & 2

JUIN 2022



[relien.unistra.fr](http://relien.unistra.fr)



@Inter\_Relgio



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne  
Fonds européen de développement régional (FEDER)

Dieses Projekt wird von der Europäischen Union gefördert  
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)



Laboratoire  
Droit, religion,  
entreprise et société | DRES  
de l'Université de Strasbourg  
et du

→ Entrée libre

\*L'inscription n'est pas obligatoire

# PROGRAMME

MERCREDI, 01 JUIN

## 9h30-10h00 Ouverture du colloque

Mot d'accueil - Michel Deneken

Président de l'Université de Strasbourg

Introduction et présentation - Francis Messner

Directeur de recherche émérite au CNRS et professeur conventionné à l'Université de Strasbourg

## 10h00-12h00 Approches socio-historiques

10h00 - Loi de Dieu et loi des hommes en France au XIX<sup>e</sup> siècle, entre gallicanisme et anticléricalisme  
- Brigitte Basdevant-Gaudemet

Professeur émérite à l'Université Paris XI

### 10h00-10h30 - Pause café

11h00 - Réalités du terrain et instrumentalisation de la thématique "La loi de dieu est supérieure à la loi de l'Etat en France" ? - Franck Frégosi

Directeur de recherche au CNRS, EPHE/GSRL

### 11h30 - Discussion

### 12h30-14h30 - Pause déjeuner

## 14h30-17h30 Loi de Dieu dans les droits internes des religions

14h30 - Droit classique islamique et droit séculier en Europe - Mouez Khalfaoui

Professeur à l'Université de Tübingen

15h00 - Droit canonique - Patrick Valdrini

Recteur honoraire de l'Institut catholique de Paris et Professeur à l'Université pontificale du Latran

### 15h30-16h00 - Pause café

16h00 - Théories et pratiques protestantes de la distinction loi de Dieu, loi des hommes: - Jean-Paul Willaime, Directeur d'études à l'EPHE

### 16h30 - 17h30 - Discussion

JEUDI, 02 JUIN

## 09h30-10h00 Loi de Dieu dans les droits internes des religions (suite)

09h30 - Qu'y a-t-il de divin dans la loi divine ?

Une perspective juive - François-Xavier Licari  
Maître de conférences à l'Université de Lorraine

## 10h00-12h00 Loi de Dieu et droit national et supranational

10h00 - L'obligation pour les organisations religieuses de respecter le droit de l'Etat en Europe  
- Francis Messner, Directeur de recherche émérite au CNRS et professeur conventionné à l'Université de Strasbourg

### 10h30-11h00 - Pause café

11h00 La Chari'a est-elle supérieure au droit étatique selon les tribunaux religieux musulmans?  
- Moussa Abou-Ramadan, Professeur à l'Université de Strasbourg

### 11h30 - Discussion

### 12h30-14h30 - Pause déjeuner

14h30 - La Loi de Dieu dans la jurisprudence CEDH  
- Gérard Gonzalez, Professeur à l'Université de Montpellier

### 15h00 - Discussion

15h15 - Synthèse des travaux - Philippe Portier  
Directeur d'études à l'EPHE

### 16h30 - Clôture du colloque